

Communiqué de presse
30 novembre 2022

**L'Université de technologie de Troyes élargit son offre de
formation dès la rentrée de septembre 2023,
en faisant le pari de l'apprentissage !**

la Commission des Titres d'Ingénieur (CTI) vient d'accréditer
trois nouvelles formations par apprentissage de l'UTT.

Le 16 novembre 2022, la Commission des titres d'ingénieur a prolongé jusqu'en 2028, durée maximale, l'accréditation de l'Université de technologie de Troyes (UTT) à délivrer le diplôme Ingénieur. L'audit qui s'est déroulé du 27 au 30 juin 2022 a également pris en compte la volonté de l'école à étendre son offre de formation et autorise l'ouverture de 3 nouvelles formations ingénieur par apprentissage.

La Commission des titres d'ingénieur (Cti) a renouvelé l'accréditation de l'ensemble des formations ingénieur de l'Université de technologie de Troyes (UTT) pour la durée maximale de 5 ans. Étude du dossier et audit lui ont permis de statuer sur la qualité des formations proposées ainsi que leur adéquation à l'évolution de l'environnement professionnel et aux nouveaux enjeux internationaux.

Par cette décision, la Commission des Titres d'Ingénieurs reconnaît également le travail et l'implication des équipes pédagogiques de l'École pour accompagner et former des ingénieurs responsables, ouverts au changement, innovants et créatifs. Aujourd'hui, l'UTT se réinvente autour de trois ambitions : la création de la première université européenne de technologie (EUT+), le développement de l'apprentissage comme formation d'excellence, et l'intégration des enjeux du DD&RS (Développement Durable et Responsabilité Sociétale) dans l'ensemble de ses enseignements.

A compter de la rentrée universitaire 2023, l'UTT est ainsi accréditée à délivrer le diplôme d'ingénieur dans 8 spécialités :



- **Génie Industriel**, en formation initiale sous statut d'étudiant et en formation continue *, et **par apprentissage** (Formation initiale sous statut d'étudiant en 1^{ère} année + Formation initiale sous statut d'apprenti en 2^e et 3^e année)
- **Automatique et Informatique Industrielle**, sous statut d'étudiant et en formation continue *, sur les sites de Troyes et de Reims
- **Informatique et Systèmes d'Information**, en formation initiale sous statut d'étudiant et en formation continue *
- **Réseaux et Télécommunications**, en formation initiale sous statut d'étudiant et en formation continue *
- **Systèmes Numériques**, **par apprentissage** (Formation initiale sous statut d'étudiant en 1^{ère} année + Formation initiale sous statut d'apprenti en 2^e et 3^e année)
- **Génie Mécanique**, en formation initiale sous statut d'étudiant et en formation continue *, et **par apprentissage** (Formation initiale sous statut d'étudiant en 1^{ère} année + Formation initiale sous statut d'apprenti en 2^e et 3^e année)
- **Matériaux et Mécanique**, **par apprentissage** (Formation initiale sous statut d'apprenti) et en formation continue *, sur les sites de Nogent et Troyes
- **Matériaux : Technologie et Economie**, en formation initiale sous statut d'étudiant et en formation continue *

* accréditation jusqu'à la fin de l'année universitaire 2027-2028

Le modèle pédagogique de l'UTT est centré sur l'étudiant. Le cursus à la carte (choix des Unités d'enseignement – UE à la carte) de l'UTT fait partie de son ADN, permettant aux étudiants de créer leur propre parcours de formation en fonction de leur projet professionnel. Ils bénéficient d'une formation scientifique de pointe tout en développant des compétences variées : évolution dans un contexte international, prise en compte des enjeux sociétaux et environnementaux, gestion de projets, travail en équipe...

4 formations ingénieur ouvertes à l'apprentissage pour être au plus proche des besoins des entreprises

La Cti a également donné un avis favorable à l'extension de l'accréditation de l'UTT pour délivrer le titre d'ingénieur dans 3 spécialités en formation initiale sous statut d'étudiant en 1^{ère} année et en formation initiale sous statut d'apprenti en 2^e et 3^e année, sur le site de Troyes.

A compter de la rentrée de septembre 2023, les étudiants ingénieurs auront le choix de suivre durant leur cursus en branche (spécialité ingénieur) une formation d'excellence par apprentissage parmi quatre grands domaines thématiques : la mécanique et les matériaux, l'industrie 4.0, l'intelligence artificielle, ou encore la transformation digitale dans l'industrie. L'étudiant ingénieur par apprentissage obtiendra le même diplôme qu'un étudiant ingénieur en rythme initial : seules les modalités pédagogiques changeront.

Jusqu'à présent, seule la spécialité d'ingénieur Mécanique et Matériaux était ouverte à l'apprentissage, à Nogent, sous statut d'apprenti.

Désormais, les branches Génie Industriel (3 filières : Logistique Interne et Production ; Logistique Externe et Transport ; Reliability, Availability, Maintenance and Safety) et Génie Mécanique (filière Management Digital des Produits Industriels, uniquement) ouvrent chacune une voie par apprentissage : en formation initiale sous statut d'étudiant en 1^{ère} année et en formation initiale sous statut d'apprenti en 2^e et 3^e année.

L'UTT se réjouit de pouvoir également proposer une formation d'excellence autour de l'Intelligence Artificielle et des objets connectés (IoT) avec l'ouverture d'une nouvelle spécialité, Systèmes Numériques, accessible uniquement par apprentissage, en formation initiale sous statut d'étudiant en 1^{ère} année et en formation initiale sous statut d'apprenti en 2^e et 3^e année.

« Nous croyons beaucoup en ce modèle qui permet de renforcer les fondamentaux durant une année pleine à l'UTT avant de développer un niveau de maîtrise des compétences plus élevé grâce à une alternance école / entreprise. Nous savons déjà que les entreprises plébiscitent les formations par apprentissage pour les futurs ingénieurs, notamment la qualité de leur modèle pédagogique construit en lien étroit avec leurs besoins. » souligne Thomas Maurer, Directeur de la Formation et la Pédagogie à l'UTT. Il précise : *« Ces formations par apprentissage garantissent une excellente insertion professionnelle, les meilleures chances de succès dans la carrière des futurs diplômés, tout en offrant un formidable levier d'égalité des chances pour les étudiants ayant besoin de travailler pour financer leurs études. »*

Pour en savoir plus sur les formations proposées par l'UTT : www.utt.fr

Consulter les avis de la Cti concernant d'ingénieur de l'UTT : <https://www.cti-commission.fr/accreditation>

Contact presse :

Delphine Ferry, Chargée de communication
delphine.ferry@utt.fr
Tél. : 03 25 71 58 83

A propos de l'UTT : www.utt.fr

Avec 3100 étudiants, l'Université de technologie de Troyes fait partie des dix plus importantes écoles d'ingénieurs françaises. L'UTT forme des ingénieurs en sept branches, des Masters en six parcours et des docteurs en trois spécialités. La politique de développement de l'UTT mise sur une recherche de haut, et une stratégie internationale ambitieuse. L'UTT est membre de la Conférence des Directeurs des Ecoles Françaises d'Ingénieur (CDEFI), de la Conférence des Grandes Ecoles (CGE), et de la Conférence des Présidents d'Université (CPU). L'UTT coordonne l'Université de technologie européenne, EUt+. L'UTT fait partie du réseau des universités de technologie françaises, avec l'UTBM (Belfort-Montbéliard) et l'UTC (Compiègne) ainsi que l'UTSEUS, créée en 2005 sur leur modèle à Shanghai.